

# QUELS AMENAGEMENTS AU CENTRE DE RABASTENS ?

(A propos des platanes, deux questions de la SEPR)

La municipalité actuelle a décidé de revoir l'aménagement du centre de Rabastens. Pour cela, le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) a réalisé une étude, qui a fait l'objet d'une réunion publique de présentation en mai dernier. Une autre étude parallèle relative au SPR (Site Patrimonial Remarquable) a été approuvée par le conseil municipal en juillet. La SEPR avait voulu créer une commission interne, pour examiner tout cela et faire des propositions (dès août 2018, à ce propos, elle s'était déjà adressée au maire). Mais l'accès aux documents lui a été refusé !

Lors de l'exposé au mois de mai, il avait été indiqué qu'il faudrait abattre des platanes des Lices, pour dégager la vue. Serait ce maintenant, pour commencer, à côté de l'église St Pierre des blancs ? Le fait est que, le **2 ou le 3 décembre, une trentaine de platanes ont été marqués, à leur base avec une peinture orange**. Ceci s'est vite fait savoir, et du coup quelqu'un a collé sur ces platanes le début du célèbre poème de Ronsard : « Ecoute, bûcheron, arrête un peu le bras. Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas. ». Ce poème a été arraché très vite sur ordre de la municipalité.

Ceci pose deux questions : 1) « **La Concertation** » : n'est-elle pas nécessaire à l'égard de tous (incluant notre association ayant obtenu en 2008 l'agrément préfectoral au titre de l'Environnement, et de l'urbanisme) ? Pourtant on constate ici son absence, comme précédemment : « plan de circulation », aménagements de la place St Michel avec également la suppression de quelques arbres, la médiathèque, l'absence de plantations sur le parking à côté, etc. etc. 2) « **Le Droit à l'information** » : son respect n'est-il pas impératif ? La question a déjà été posée, au Tribunal Administratif (TA), pour le refus de communiquer à la SEPR le prix de la traversée sous le Tarn des eaux usées de Rabastens pour les amener à la station de traitement à Coufouleux. La réponse a été apportée par le TA en juin dernier : Celui-ci a condamné la commune à fournir l'information. Celle-ci été donnée ... avec 108 jours de retard. Eh bien, on apprend ainsi que le prix de la traversée a été d'un million d'euros ! soit près de 30% du coût total de l'opération, « plombant » celle-ci. Or il y avait une solution alternative, signalée à de multiples reprises, bien moins coûteuse, en investissement et pour le fonctionnement, et plus rapide : **c'est le « lagunage »** (voir le nouveau site internet de la SEPR 81), ET en accord avec le « Développement Durable » pourtant la base du PLU.

Maintenant c'est trop tard pour les eaux usées. Bientôt pareil pour les platanes ? Bien sûr, s'ils sont malades, il est normal de les enlever (pour les remplacer). Mais il ne s'agit pas aujourd'hui seulement de ça : certains sont très jeunes, non taillés, donc non susceptibles d'attaques par le chancre coloré. Et tous les autres des Lices ne seraient pas atteints ? Vraiment ? Rien à voir avec l'étude du CAUE ? Voyons donc !